

**COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COPROPRITE " FONTSAINTE "
DU JEUDI 30 JUILLET 2020
A 18 HEURES
SUR LA RESIDENCE**

Sont présents:

Mme COLLIAUX – Mme CORDOVANA – M. HOURS - M. LE MEDO – M. MALDONADO – Mme SECCHI –

Syndic : Madame MONTALTO assistée de Madame LECCESE.

Points abordés :

SUIVI DU CR DU MOIS DERNIER

RAS

Présence de M. DOMINICI, promoteur de la résidence du BAGUIER qui demande une servitude pour ENEDIS.

ENEDIS doit confirmer sa présence au Conseil syndical du 27 Août pour pouvoir répondre et confirmer qu'aucune autre solution de raccordement n'est possible pour le programme du BAGUIER / projet de raccordement.

ASSURANCE COPRO

Souscription du contrat ALLIANZ au 1^{er} Aout 2020.

DOSSIER LAÏ

Le sapiteur est venu et a trouvé 1 bouchon qui s'est formé.

La pièce manquante concernant la confirmation de l'interdiction de connexion sur le regard Ville a été réclamé à Maître BONAN.

➤ **PROBLEME PAR BATIMENT**

➤

➤ **Bat A :**

Les travaux demandés dans le cadre de la procédure MINASSIAN sont terminés et conformément au jugement du Tribunal.

- Adresser un courrier à PIEDFER pour demander une taille sévère du Neflier
- Problème réception TV : TECH SUD doit venir vérifier / contact M. LE MEDO

➤ **Bat B :**

- Terrasse mandon : les travaux sont terminés
- Devis en attente pour le sinistre dégat des eaux SCI FABIEN (GARCIN) / FRADIN
- EXPRESS ETANCHEITE ne s'est toujours pas manifesté pour les défauts signalés par M et Mme POGORELSKY
- Point a été fait avec OSATEC à la visite : il n'y aura pas de devis « prestations supplémentaires » pour les jours fériés.
- Le planning de OSATEC pour le nettoyage des garages + cantonnement + caniveaux doit être transmis

Dans le cadre de la gestion des ampoules : il est demandé de transmettre chaque mois le listing des ampoules remplacées et ce, afin de contrôler au mieux le stock des ampoules.

La cadence qui est notifiée dans le contrat doit être respectée. L'aspirateur n'est pas passé.

Le poste « Jardinières » dans le cadre des travaux de RAVALEMENT peut être planifié avant le vote d'assemblée générale et une réunion doit être programmée avec l'architecte : M. JOSEPH

➤ **Bat C :**

- Support VMC : courriers à EXPRESS ETANCHEITE ont déjà été envoyés.
- Demander à PROX HYDRO de vérifier l'état des supports VMC
- Adresser un courrier à M. BARACCO concernant la nuisance de ses locataires : 6 à 8 personnes dans l'appartement

➤ **Bat D/E :**

- Adresser un courrier à GIORDANENGO car le raccordement Fibre optique n'est pas propre (appartement géré par CENTRAL IMMO)
- Point fait sur les voitures qui stationnent sur la pelouse centrale face au bâtiment C/D : M. MADONADO doit recevoir une entreprise pour établir devis / proposition anti stationnement
- Demander à Mme RUSSAK de ne plus jeter ses déchets sans sacs

➤ **Bat F/G :**

- Pas de représentants

EXAMEN ET SIGNATURE DEVIS ET FACTURES

COPROPRIETAIRES DEBITEURS

La séance est levée à 20h00